

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Mobilité électrique

Oui, mais avec de l'énergie solaire

Un point de recharge pour voitures électriques a été mis en service à la rue du Collège. Doté de 2 points de recharge, cette installation dispose une puissance de 22 KW et fournit une électricité solaire locale.

C'est en effet le produit « Ambre », 100 % solaire, des Services techniques qui alimente la nouvelle borne de recharge. Produite à Saint-Imier, cette énergie renouvelable rend la mobilité électrique totalement compatible avec la stratégie 2050 de la Confédération. Rappelons que l'utilisation d'électricité issue de sources non renouvelable rend la mobilité électrique presque autant dommageable pour l'environnement que les moteurs thermiques.

La borne Smotion mise en service cette semaine fait partie du système Green motion, le plus grand réseau de borne de recharge publique de Suisse. Elle offre des possibilités de paiement modernes puisqu'il est possible de payer sa recharge par carte de crédit sans contact, carte RFID EVPASS, SMS ou au moyen d'applications.

Soutien à l'électromobilité

La commune de Saint-Imier soutient activement le développement de l'électromobilité par son fonds de promotion de l'efficacité énergétique. Plusieurs subventions sont disponibles en cas d'acquisition de borne Smotion, de vélos et de scooter électriques. Pour plus d'information veuillez consulter notre site <https://stsi.saint-imier.ch> ou nous contacter par courriel servicestechiques@saint-imier.ch

Saint-Imier, 27 novembre 2018